

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 février 2024

Liste des délibérations examinées en séance

Publiée le 28.02.2024

La réforme des règles de publicité impose qu'à compter du 01.07.2022 la publicité des actes sous forme électronique doit obligatoirement se faire sur le site de la commune, conformément à l'article L.2121-25 du CGCT.

« Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe ».

01/2024 – BILAN DES CONVENTIONS PASSÉES - EXERCICE 2023

Adopté à l'unanimité

02/2024 – BILAN DES MARCHES PUBLICS PASSÉS - EXERCICE 2023

Adopté à l'unanimité

03/2024 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2023

Adopté à l'unanimité

04/2024 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

**Adopté à la majorité par 27
voix pour dont 4
procurations et 1 abstention**

05/2024 – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023

Adopté à l'unanimité

**06/2024 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES : PRESENTATION DU RAPPORT SUR LES
ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB) 2024**

Adopté à l'unanimité

**07/2024 – FDMC – DEMANDE DE SUBVENTION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT POUR
2024**

Adopté à l'unanimité

08/2024 – AUTORISATION DE DEPENSES BP 2024 – MODIFICATION

Adopté à l'unanimité